

IMPACT DE LA FAIBLE PARTICIPATION CITOYENNE À LA GESTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN CÔTE D'IVOIRE: CAS DE LA COMMUNE DE BOUAKÉ

GUIRIOBE Paumahoulou Jean-Arsène
Maître-Assistant
Enseignant-Chercheur
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
Département d'Anthropologie et de Sociologie
pamlaud2012@yahoo.fr

Résumé

La participation citoyenne à la gestion des municipalités en Côte d'Ivoire est faible. Cette faiblesse a un impact sur la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local. Ainsi, avons-nous cherché à identifier cet impact en interrogeant, à l'aide d'entretiens semi-directifs, des personnes ressources dans la commune de Bouaké, à la DGDDL et à L'UVICOCI. Ces entretiens, ont montré que, sans une véritable implication des populations, la décentralisation ne peut pas atteindre ses objectifs, la gouvernance locale est faible et les projets de développement local ne correspondent pas aux aspirations des citoyens.

Mots-clés: Impact, Participation Citoyenne, Décentralisation, Gouvernance Locale, Développement Local

Abstract

Citizen participation in the management of municipalities in Côte d'Ivoire is low. This weakness has an impact on decentralization, local governance and local development. Thus, we sought to identify this impact by interviewing, using semi-structured interviews, resource persons in the commune of Bouaké, at the DGDDL and at UVICOCI. These interviews showed that, without a real involvement of the populations, decentralization cannot achieve its objectives, local governance is weak and local development projects do not correspond to the aspirations of citizens.

Key words: Impact, Citizen Participation, Decentralization, Local Governance, Local Development

Introduction

Le concept de participation citoyenne est pluridisciplinaire. Mais, pour cette étude, il s'inscrit dans le cadre précis de la gestion des collectivités territoriales. La participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales désigne l'ensemble des mécanismes d'implication volontariste et de mise à contribution des populations, à travers des cadres contractuels, dans les opérations de développement les concernant (Cf. Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) et Cities Alliance, 2013, p. 14). Celle-ci peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, comités de citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire). Elle peut en effet intervenir à n'importe quelle étape du cycle du projet et prendre des formes diverses : une participation directe de chaque individu par la présence à des réunions ou à des groupes de travail où il s'exprime et est écouté, ou une participation indirecte par l'intermédiaire d'organes élus ou non, d'associations, de groupements ou coopératives (Cf. M. Maetz et M. G. Quieti, 1987, p. 32). Pratiquée correctement, elle permet de juguler les effets néfastes de la démocratie représentative et le fonctionnement de l'Etat providence car les conditions de réalisation d'une bonne gouvernance locale dans le cadre de la décentralisation dépendent du degré d'appropriation du processus par les populations et, surtout la bonne gestion des instances décentralisées ne saurait prospérer sans cette participation (Cf. M. Sissoko, 2007, p. 02).

En Côte d'Ivoire, et plus particulièrement dans la commune de Bouaké, les stratégies d'implication des populations à la gestion de leur cité, sont au nombre de cinq (05). Il s'agit précisément de la présence des représentants des populations aux différentes sessions ordinaires du conseil municipal, du processus d'identification des besoins collectifs des citoyens, des courriers adressés aux autorités locales par les populations, de l'installation des comités communautaires de discussion de quartiers et de villages (CCDQV) et de l'élaboration du budget participatif. Ces différentes stratégies d'implication constituent dans l'ensemble des démarches participatives qui impliquent très faiblement les populations à la gestion de leur commune. Dans certains cas, elles ne sont ni informées ni consultées par les autorités locales. Dans d'autres cas, leurs avis et préoccupations ne sont pas pris en compte comme il se doit. Souvent aussi, les initiatives auxquelles elles sont associées n'arrivent pas à terme (Cf. J-A. P. Guiriobé, 2016, p. 409). Lorsqu'on analyse cette participation, elle n'en est pas une en réalité car, participer, en matière de décentralisation, c'est donner la priorité aux individus dans les projets de développement, il ne s'agit pas seulement de les organiser et de les associer à des sessions ordinaires du conseil municipal, mais il s'agit de leur donner effectivement les moyens d'être des acteurs sociaux plutôt que des sujets passifs afin qu'ils puissent maîtriser les activités qui affectent leur existence (Cf. Cernea cité par D-P. Decoster, 2002, p. 5.). C'est en fait une participation que l'on pourrait, à la rigueur, qualifier de participation simulée avec des représentants de la population dans les instances officielles telles que les sessions ordinaires du conseil municipal mais qui ne sont pas élus et n'ont aucun pouvoir (Cf. Cernea cité par D-P. Decoster, Idem). Cette participation était en effet chiffrée à 25% et devrait, selon les prévisions, atteindre 75% en 2015 (Cf. DSRP, 2009, p. 26). Mais, en 2015, ce taux de participation est resté inchangé (Cf. J-A. P. Guiriobé, op. cit, p. 406), malgré les avancées notables en matière de décentralisation et de gouvernance locale dans ce pays. Quels peuvent être dans ce contexte les effets de cette faible participation ? Autrement dit, quel est l'impact de ce faible taux de participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire ?

1. Méthodologie

1.1. Cadre de la recherche

L'objectif de cette étude est d'évaluer, à travers le cas de la commune de Bouaké, l'impact du faible taux de participation des populations à la gestion des collectivités territoriales en Côte-D'ivoire. Elle s'est déroulée dans le mois de septembre 2019 à la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), au siège de l'Union des Villes et Communes de Côte-d'Ivoire (UVICOCI) et dans la commune de Bouaké.

La DGDDL et l'UVICOCI ont leur siège à Abidjan. Quant à la commune de Bouaké, elle se trouve au centre de la Côte-D'ivoire, à environ trois cents kilomètres d'Abidjan. Cette commune a été choisie pour

deux principales raisons. La première découle du fait qu'elle a accueilli en 2015 un projet qui avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance locale à travers la promotion du budget participatif et l'émergence d'une culture de participation citoyenne. A cet effet, des comités communautaires de discussion de quartiers et villages (CCDQV) et des comités de suivi à la base (CSB) ont été installés. La seconde raison vient du fait que cette commune est la plus grande de l'intérieur du pays cumulant des zones urbaines et rurales. S'agissant de la DGDDL et de l'UVICOCI, elles ont été également retenues comme cadre d'étude parce qu'elles représentent des structures centrales impliquées, d'une manière ou d'une autre, dans la gestion des collectivités locales.

1.2. Population cible et technique d'échantillonnage

En se référant au cadre de recherche présenté ci-dessus, la population cible de cette étude est composée, de responsables de services et agents de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) et de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), d'élus et agents locaux et des agents de l'Etat détachés auprès de la municipalité de Bouaké. En plus de ces derniers, nous avons également des représentants des populations et des responsables de la société civile locale. A partir de cette population, l'on a interrogé au total 46 individus selon la technique d'échantillonnage à choix raisonné. Il s'agit exactement de 08 agents à la DGDDL et 08 à l'UVICOCI, 15 agents à la municipalité de Bouaké et de 15 représentants des populations et responsables de la société civile locale.

1.3. Technique de collecte de données et méthodes d'analyse des données

Afin d'obtenir des données, nous avons, à l'aide d'entretiens semi-directifs individuels approfondis, interrogé les 46 personnes retenues. Les entretiens avec ces dernières ont porté sur les thèmes tels que l'impact du faible taux de participation des populations à la gestion des collectivités territoriales sur la politique de décentralisation, le développement local et la gouvernance locale et enfin la réaction des différents acteurs impliqués dans ce processus afin d'améliorer le processus participatif. Les entretiens se sont déroulés dans le mois de septembre 2019. Un mois durant lequel nous avons sillonné les différents services ci-dessus cités afin de recueillir des témoignages qui nous ont permis de faire une appréciation objective de l'impact de la faible participation des populations à la gestion de la municipalité de Bouaké.

Les données collectées ont été ensuite analysées à la lumière des théories fonctionnaliste, du développement local et du partenariat. Le fonctionnalisme désigne un modèle d'analyse dans lequel les faits sociaux sont appréhendés selon la fonction qu'ils remplissent dans un système plus global (Cf. J-P. Durand et R. Weil, 2006, p. 515). Chaque institution sociale occupe une fonction dans la société, tout comme, par exemple, la politique de décentralisation s'occupe de la gestion et de l'organisation du développement local. Si l'on veut analyser un fait social dans cette optique, il faut donc commencer par déterminer la fonction qu'il remplit. La fonction remplie par la participation citoyenne au niveau de la gestion des collectivités territoriales se situe dans le cadre précis du développement local et toute stratégie de développement local implique nécessairement un partenariat. En effet, la théorie du développement local perçoit celui-ci comme une stratégie qui vise, par des mécanismes de partenariat, à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'accroître la capacité des collectivités territoriales (Cf. B. Vachon, 1993, p.17) alors que celle du partenariat le situe dans le domaine de l'action, il est lui-même une action. Le partenariat désigne une coopération entre des personnes ou des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités. L'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel...) permet de réaliser un projet commun (Cf. D. Lahary, 2007, p. 8). Qu'est-ce qui peut donc se passer si un partenaire remplit faiblement sa fonction ?

Ces approches théoriques donnent donc la possibilité d'évaluer, à travers le cas précis de la commune de Bouaké, l'impact du faible taux de participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire à travers trois points focaux que sont, l'impact du faible taux de participation citoyenne sur la décentralisation et la gouvernance locale, les effets de cette faible participation sur le développement local et, enfin la recherche d'une participation citoyenne interactive et constructive en matière de décentralisation, gouvernance locale et de développement local.

2. Résultats de la recherche

2.1. L'impact du faible taux de participation citoyenne sur la décentralisation et la gouvernance locale

Il faut noter que dans un pays, la politique de décentralisation est mise en œuvre pour la population et avec la population. Mais, en Côte d'Ivoire cette caractéristique est encore au stade embryonnaire. C'est ce que soulignent précisément les propos suivants : « La décentralisation n'est pas encore réelle à Bouaké car la gestion de la municipalité se fait sans la participation des populations (Secrétaire général de la mairie de Bouaké). Selon Mr A. P., responsable d'une organisation de la société civile locale de Bouaké : « La non implication des populations à la gestion des affaires communales demeure aujourd'hui l'une des faiblesses majeures de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire ». D'après un autre responsable, « cette non implication des populations dénature et décrédibilise considérablement la politique de décentralisation ».

En effet, la faible participation des populations à la gestion des collectivités territoriales ne peut pas permettre à la décentralisation d'atteindre un très grand nombre de ses objectifs majeurs. C'est ce qu'affirment les enquêtés suivants : « Si les populations n'arrivent pas à participer à la vie des collectivités territoriales comme il se doit, la décentralisation ne pourra pas atteindre ses objectifs majeurs ». Mr D. O., responsable de service au siège de l'UVICOCI va plus loin en énumérant ces objectifs en ces termes : « Il s'agit de la promotion de la participation citoyenne, l'amélioration de la qualité de vie, la promotion humaine, la lutte contre la pauvreté et de l'offre aux populations concernées l'opportunité de prendre en main leur développement ». (Mr B. E., responsable de service à la DGDDL). Or, selon Mme G. Y., présidente d'une association féminine de Bouaké, « l'on constate malheureusement que les citoyens sont écartés de la gestion de la municipalité de Bouaké ».

S'agissant de la gouvernance locale, elle consiste, d'après Mr K. P., un adjoint au maire à Bouaké, « en un ensemble de mécanismes qui permettent aux citoyens d'exprimer leurs intérêts, de régler leurs différends et d'exercer leurs droits et obligations à l'échelon local ». C'est sur la base de cette définition que ce dernier affirme ceci : « la participation effective de la population constitue un élément clé de l'existence et de la réussite d'une gouvernance locale ». Cette participation de la population implique que tous les groupes de populations doivent, d'après Mr A. S., un chef communautaire à Bouaké, « d'être associés aux processus politiques et sociaux qui les concernent ». Pour ce dernier, « cela signifie qu'il existe des espaces ouverts de confrontation d'opinions et d'intérêts pour différents groupes, et que ces points de vue sont pris au sérieux pour les processus décisionnels ». Selon Mr K. O., un responsable de la société civile locale de Bouaké : « Pratiquée, la gouvernance locale peut permettre aux autorités locales d'encourager une large participation des communautés lors de la fixation des priorités concernant le développement local ». Ainsi, la participation citoyenne constitue-t-elle un élément clé voire essentiel de l'existence et de la réussite d'une gouvernance locale. Or, dans la commune de Bouaké, la participation de la population aux différentes actions publiques est très faible, ce qui a, d'après Mlle A. J., une représentante d'association de jeunesse communale de Bouaké, « entraîné une très grande faiblesse réelle de la gouvernance locale dans cette commune ». Mr K. S., un chef notable de cette commune, va plus loin dans ses propos en affirmant ceci : « La gouvernance locale est inexistante car aucun mécanisme permettant aux citoyens d'exprimer leurs intérêts et leurs besoins n'existe nulle part dans cette commune ».

En un mot, nous retiendrons ici que le faible taux de participation des populations à la gestion de la commune de Bouaké a agi très négativement sur le processus de décentralisation et la gouvernance locale en les affaiblissant. Plus précisément, la gouvernance locale s'est trouvée affaiblie considérablement par cette faible implication des populations à telle enseigne que l'on doute de son existence réelle. Quant à la politique de décentralisation, elle a été discréditée par le faible taux de participation citoyenne qui l'empêche d'atteindre ses objectifs. Qu'en est-il du développement local ?

2.2. L'impact du faible taux de participation des populations sur le développement local

Le développement local constitue une approche développementaliste qui fait appel à la participation de plusieurs acteurs locaux dont les autorités locales et les populations. Ces deux acteurs, d'après le

secrétaire général de la municipalité de Bouaké : « sont les principaux acteurs de cette approche car ils jouent des rôles très importants et, lorsque ces rôles ne sont pas suffisamment remplis, le développement local est difficilement réalisable ». S'il n'y a pas d'autorités locales décentralisées qui remplissent leur rôle correctement, le développement local est irréalisable. En plus de cela, si les populations participent très faiblement au processus, il peut avoir une inadéquation entre les projets de développement local réalisés et les besoins réels de ces dernières. C'est ce qu'avance Mr K. O., un agent de la DGDDL, en disant ceci : « Sans la participation effective des citoyens, les projets de développement ne peuvent être dimensionnés à leurs besoins ». Toutes ces situations évoquées sont nettement valables pour le cas de la commune de Bouaké.

Dans la commune de Bouaké, la faible participation citoyenne ne peut qu'avoir un impact négatif sur la politique de développement local car, d'après Mr K. S., un chef notable dans cette commune, « écarter les populations bénéficiaires d'un projet de développement du processus de réalisation de ce projet, engendre très souvent une inadéquation entre leurs aspirations et le projet réalisé ». En effet, cette manière d'agir ne peut donner que des résultats négatifs. C'est ce que dit Mr Y. S., chef religieux dans la commune de Bouaké, en affirmant ceci : « L'on ne peut pas vraiment parler de développement local si la population ne se reconnaît pas en ce qui se fait pour elle ». Pour le président adjoint de la jeunesse communale de Bouaké : « Les projets ainsi réalisés ne peuvent pas améliorer le vécu quotidien des populations car elles sont écartées de leur conception ». Or, d'après le secrétaire général de la mairie, « c'est cette amélioration que recherche toute politique de développement local »

A la suite de ces entretiens, l'on retiendra que la non implication des populations à la gestion des affaires municipales a un impact négatif sur la politique de développement local. Elle entraîne en effet une inadéquation entre les projets de développement local et les aspirations des populations. Dans ce cas de figure, ce type de développement ne peut être considéré comme un développement participatif car il n'est pas l'émanation des aspirations des citoyens locaux.

2.3. A la recherche d'une participation citoyenne interactive et constructive

Lorsque les stratégies participatives classiques, à savoir la présence des représentants des populations aux sessions ordinaires du conseil municipal et l'envoi de courriers aux autorités locales par ces derniers, ont montré leurs limites, de nouvelles démarches participatives qui semblent être plus interactives et plus constructives ont vu le jour. Cette initiative a été instaurée par le maire Djibo Nicolas, tout juste après la crise postélectorale. En effet, d'après Mr N. F., conseiller municipal dans la commune de Bouaké., « c'est avec ce dernier qu'il y a eu une véritable tentative d'implication des populations à la gestion de la commune de Bouaké ». Il s'agit, d'après Mr Y. D., un autre conseiller municipal de cette commune, « de l'installation des Comités Communautaires de Discussion de Quartiers et de Villages (CCDQV) et de l'élaboration du budget participatif ».

En ce qui concerne les comités communautaires de discussion de quartiers et de villages (CCDQV), le secrétaire général de la mairie de Bouaké expose leur mission en ces termes : « Ces comités devraient être le cadre pour le maire de discuter directement avec les populations sur les actions à mener pour le bien-être de ces dernières et sur les questions liées à la vie de la commune ». Chaque localité de la commune devrait en principe avoir son CCDQV, composé de personnes choisies par les populations elles-mêmes. Le nombre de personnes membres des CCDQV variait d'une localité à une autre en fonction de la taille de la population. Ils étaient au nombre de 10 pour les localités de petite taille, c'est-à-dire les localités qui sont faiblement peuplées et de 15 pour celles qui sont densément peuplées. Mais, « pour une insuffisance d'investissement et de suivi par les autorités municipales, l'installation de ces comités n'a pas pu être menée à son terme », souligne le directeur des services financiers de la mairie de Bouaké. « Cette initiative n'est donc pas arrivée à terme car, évoquant une certaine insuffisance budgétaire et de suivi, les autorités locales n'ont pu enfin de compte installer les délégués de toutes les localités », affirme Mr K. O., un responsable de la société civile locale à Bouaké. Ces localités, au nombre de 30, sont les quartiers et villages qui dépendent, sur les plans politique, administratifs et économique, de la municipalité de Bouaké. Et, c'est précisément dans une telle situation qu'intervient le projet d'élaboration du budget participatif afin de donner un nouveau souffle, voire un nouveau départ à la participation citoyenne aux actions publiques menées par la municipalité de Bouaké.

L'élaboration du budget participatif a été en effet mise en œuvre dans le cadre du projet d'appui au renforcement de la gouvernance locale en Côte d'Ivoire. Ce projet est intitulé « Renforcement des capacités des leaders d'opinions et d'animations des fora communautaires par la promotion du budget participatif dans la commune de Bouaké » et financé en 2015 par l'Union européenne. Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance locale à travers la promotion du budget participatif et l'émergence d'une culture de participation citoyenne. Ce projet s'est déroulé en plusieurs phases. Les agents de la plateforme de la société civile pour la paix et la démocratie (PSCPD), créée le 24 février 2006 à Bouaké, ont d'abord sillonné tous les quartiers et villages de la commune de Bouaké afin de sensibiliser les populations et installer, par la même occasion, les comités de suivi de base (CSB) et leurs délégués. Au total, les délégués de comités de suivi de base (CSB) de trente (30) quartiers et villages ont été installés. Cette première phase s'est cependant déroulée avec d'énormes difficultés, comme le souligne Mr K., coordonnateur adjoint de la PSCPD : « La mairie s'est opposée à l'installation des délégués des CSB car elle avait déjà installé ses délégués qui dépendaient d'elle. Mais, après plusieurs tractations, la PSCPD a pu finalement installer les CSB dans tous les quartiers de la commune de Bouaké ».

Ensuite, la PSCPD a organisé les fora communautaires dans tous les quartiers pour recenser directement les projets des populations dans les quartiers. A la suite de ces fora communautaires, cent cinquante (150) projets prioritaires ont été présentés par les communautés. Après le diagnostic local, chaque quartier et chaque village a choisi deux délégués composés d'une femme et d'un homme afin de les représenter au forum des délégués chargés de faire la synthèse de toutes les propositions pour la commune de Bouaké. A la suite de cette seconde phase, la PSCPD organise le forum des délégués. Ce forum s'est tenu le 16 juin 2015 dans la salle de mariage de la mairie de Bouaké, en présence des autorités municipales et des délégués des quartiers et villages. Au cours de ce forum, tous les délégués ont passé en revue les différents projets afin de retenir ceux qui semblent être pertinents et élire par la même occasion le délégué principal et ses adjoints pour les représenter au forum communal qui est la dernière phase de ce processus. Le forum communal a été l'étape au cours de laquelle le délégué principal et ses adjoints ont rencontré les autorités municipales pour un débat à propos des projets retenus afin d'intégrer ceux-ci dans le projet de budget de la commune. Ce forum a eu lieu le 28 juin 2015 dans la salle de mariage de la mairie en présence des autorités municipales et administratives de la ville de Bouaké, des chefs coutumiers, des chefs religieux et des leaders communautaires. Lors de ce forum, les délégués ont présenté dix (10) projets qui ont été tous retenus. Au cours de ce processus, les populations ont, d'après le secrétaire général de la mairie, « été associées à toutes les étapes. Et, ce sont les projets qu'elles ont proposés qui ont été retenus. Mais, malheureusement aucun de ces projets n'a connu un début de réalisation, ils ont été tous mis aux oubliettes ».

L'élaboration du budget participatif a donc été, avec les faits mentionnés ci-dessus, une stratégie louable d'implication de la population de la commune de Bouaké à la gestion de leur cité. Cependant, elle n'a pas atteint son objectif car les projets retenus n'ont jamais connu de début de réalisation.

Au regard de ce qui précède, l'on retiendra que dans la perspective de la gestion de sortie de crise armée, les autorités locales de la commune de Bouaké ont initié de nouvelles stratégies d'implication des citoyens afin d'inciter ceux-ci à participer davantage à la vie communale. Il s'agit exactement des Comités Communautaires de Discussion de Quartiers et de Villages (CCDQV) et de l'élaboration de budget participatif. Même si ces démarches participatives n'ont pas pu atteindre les résultats souhaités à cause de leur application inachevée, elles ont néanmoins réussi, pour une toute première fois dans cette commune, à associer pleinement et concrètement les populations à la gestion de leur cité. Ce constat favorable à une participation citoyenne interactive et constructive suscite en nous un regard analytique en rapport avec les faits ci-dessus présentés.

3. Analyse et discussion

Les effets du faible taux de participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales se répercutent sur le processus de décentralisation, la gouvernance locale et le développement local. La faible participation des populations de Bouaké à la gestion de leur cité a en effet discrédité la politique de décentralisation en l'empêchant d'atteindre ses objectifs majeurs. Elle a également affaibli

considérablement la gouvernance locale de telle sorte que l'on doute de son existence réelle et a entraîné une inadéquation entre les projets de développement local et les aspirations des populations. Cependant, les autorités locales de Bouaké ont essayé de réagir en initiant de nouvelles stratégies d'implication des citoyens afin d'inciter ceux-ci à participer davantage à la vie de leur cité mais, celles-ci n'ont pas eu du succès à causes de nombreuses difficultés.

3.1. Analyse

Dans un environnement décentralisé, les projets et activités de développement conçus et réalisés par les collectivités locales doivent être l'émanation des besoins des populations bénéficiaires. On estime qu'étant le niveau de gouvernance publique le plus proche des citoyens, les collectivités locales sont le cadre par excellence de la prise en compte des aspirations réelles de ces derniers dans la conception et la réalisation des projets de développement local (Cf. CGLU et Cities Alliance, op. cit.). Dans un tel contexte, la recrudescence des politiques de décentralisation traduit un changement d'échelle dans l'élaboration des politiques de développement. L'objectif étant de montrer que des voies nouvelles de développement sont possibles, qui font appel à la participation des populations de base (Cf. S. Diao, 2004, p. 8).

La participation des populations est en effet l'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée sous trois dimensions : la participation politique au processus électoral, la participation démocratique aux débats dans les espaces publics et la participation sociale ou civique aux instances de base de la société civile, par l'action des mouvements sociaux et associatifs au plan des communautés locales (C. Mercier, 2008, p. 8). En Côte d'Ivoire et plus particulièrement dans la commune de Bouaké, seule la première dimension, c'est-à-dire la participation politique au processus électoral constitue une réalité incontestable dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation. Cette situation a un impact négatif sur le développement local et la gouvernance locale.

Le développement local est en effet un processus de transformation orienté sur la manière dont sont prises les décisions économiques et politiques à l'échelle locale, l'objectif final étant d'améliorer les conditions de vie de la société locale de manière participative. Cette stratégie est mise en œuvre au moyen de processus de négociation qui ont lieu entre les acteurs locaux de la société civile, du secteur public et du secteur privé dans le but de répondre aux divers défis auxquels la commune fait face. Le principal objectif du développement local est de donner la possibilité à la collectivité locale, au secteur privé, aux institutions à but non lucratif et à la communauté locale de travailler conjointement à l'amélioration de l'économie locale (H. B. Olsen, 2007, p. 16). Ainsi, l'on constate que le développement local dépend de la participation d'un grand nombre de parties prenantes à tous les échelons. De ce fait, le succès du processus de développement local est étroitement lié à la coopération horizontale entre les autorités locales et d'autres acteurs locaux. L'attitude des autorités locales consistant à encourager la participation des diverses parties prenantes, dont les populations, joue donc un rôle crucial (H. B. Olsen, op. cit.). Or, dans la commune de Bouaké, les choses se passent autrement car l'attitude des autorités locales décourage la participation des diverses parties prenantes et plus particulièrement celle des populations.

S'agissant de la gouvernance locale, elle consiste en un ensemble d'institutions, de mécanismes et de processus qui permettent aux citoyens et aux groupements de citoyens d'exprimer leurs intérêts et leurs besoins, de régler leurs différends et d'exercer leurs droits et obligations à l'échelon local. Une bonne gouvernance locale est fondée sur plusieurs piliers : la participation citoyenne, des partenariats entre des acteurs-clés à l'échelle locale, la compétence transdisciplinaire des acteurs locaux, des sources d'information multiples, des institutions de redevabilité et une orientation en priorité en faveur des pauvres (Cf. PNUD cité par Olsen, op. cit.). Nombreux sont les acteurs qui sont impliqués dans la gouvernance locale sans nécessairement poursuivre le même objectif. Dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, il importe de leur donner à tous un sens de la responsabilité. Il est en effet plus facile de suivre les activités des acteurs locaux lorsque des mécanismes ont été mis en place pour rendre les responsables redevables de leurs actes et permettre à la population d'obtenir des informations claires de leur part (Cf. H. B. Olsen, op. cit., p. 17). L'obtention de ces informations peut favoriser l'accroissement de la participation de la population car se sentant utile et considérée. Cette croissance de la participation de la

population est l'une des caractéristiques majeures de l'existence d'une bonne gouvernance locale qui est, pour le moment, très faible dans la commune de Bouaké où les populations sont écartées de la gestion de la municipalité.

3.2. Discussion

La participation citoyenne aux actions publiques a fait l'objet de plusieurs études. Trois tendances se dégagent donc de celles-ci. Les écrits de la première tendance cherchent à délimiter le contenu de la participation citoyenne à l'action publique, c'est-à-dire qu'elles s'intéressent à la définition de ce concept. Ainsi, Elle désigne donc l'ensemble des mécanismes d'implication volontariste et de mise à contribution des populations, à travers des cadres contractuels, dans les opérations de développement les concernant. Celle-ci exprime en fait la mesure selon laquelle les autorités locales prennent en compte les avis et les préoccupations de la société civile en dehors des périodes électorales (CGLU Afrique et Cities Alliance, 2013, p. 14). C'est un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, comités de citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire). Le concept de participation citoyenne est plutôt vaste. Mais ici, il consiste en des actions (individuelles ou collectives, ponctuelles ou régulières) engagées par les citoyens en vue de contribuer activement au développement local (Y. A. K. Ghidouche, I. Kaawach, et al, 2016, op.cit., p. 13).

Au niveau de la seconde tendance, les écrits identifient les différents mécanismes, principes et conditions de réussite d'une participation citoyenne. En effet, pour réussir une implication de la population à un projet de développement, il faut des mécanismes et des principes et ceux-ci ont été analysés par des auteurs tels que les autorités de la municipalité de Meylan (2015, p. 3), J. P. I. Ruiz et S. Dragojevic (2007, p. 6), A. Masson (2019, p. 2) et M. Hurard (2011, p. 4). Pour ces derniers, la participation des populations à un projet de développement durable s'effectue à travers une organisation regroupant plusieurs parties prenantes ayant des droits et devoirs. Cette organisation doit être solidement basée sur des principes et des règles codifiés dans une charte et faire l'objet de suivi dans la mise en œuvre, au niveau central comme au niveau local, pour être réellement intégrés dans les pratiques des collectivités locales (Cf. CGLU Afrique et Cities Alliance, op. cit.,).

Au niveau de la troisième tendance, les auteurs analysent plutôt la pratique de la participation citoyenne à l'échelon local ou régional en faisant l'état des lieux. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne en général et de celui de la Côte d'Ivoire en particulier, cette pratique, est très faible (Cf. J-A. P. Guiriobé, op. cit), (Cf. DSRP, op. cit). Après analyse, l'on a constaté que cette faiblesse, qui constitue en effet l'une des difficultés majeures de la politique de décentralisation dans ce pays, est occasionnée par des facteurs qui découlent tous de l'inexistence de législation nationale sur la participation des populations aux actions publiques (Cf. J-A. P. Guiriobé, 2018, p. 21). Etant située dans le prolongement de cette troisième et dernière tendance, cette étude a cherché, contrairement aux autres, à évaluer l'impact de la faible pratique de la participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire et particulièrement dans la commune de Bouaké.

Au regard de ce qui précède, l'on dira qu'il y a une différence entre cette étude et les précédentes car elle vise, contrairement aux autres, à analyser, à travers le cas précis de la commune de Bouaké, l'impact du faible taux d'implication des populations à la gestion de leur cité. Cette différence est donc liée à l'objectif visé car les autres écrits sont plus soucieux de définir clairement la participation citoyenne, d'énumérer ses mécanismes, principes et conditions de succès d'une démarche participative ou de dresser un état des différentes pratiques de cette participation.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous dirons que le faible taux de participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales a occasionné des effets négatifs sur la politique de décentralisation, la gouvernance locale et le développement local. En effet, la faible implication des populations dans la gestion des entités décentralisées en Côte d'Ivoire empêche la décentralisation d'atteindre ses objectifs

majeurs. Cette situation a fini par discréditer la politique de décentralisation mise en œuvre dans ce pays. S'agissant de la gouvernance locale, elle s'est trouvée affaiblie considérablement de telle sorte que l'on émet des doutes sérieux sur son existence réelle. Au niveau du développement local, elle a également entraîné une inadéquation entre les projets de développement et les aspirations des populations. Dans ce cas de figure, ce type de développement ne peut être considéré développement participatif car il n'est pas l'émanation des aspirations des citoyens locaux.

Bibliographie

Autorités de la municipalité de Meylan, 2015, *La charte de la participation citoyenne*, Rapport d'atelier, Meylan, Municipalité de Meylan.

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) Cities Alliance, 2013, « L'environnement institutionnel des collectivités locales en Afrique », *Rapport de l'atelier d'évaluation*, Rabat, CGLU Afrique.

DECOSTER Dominique-Paule (dir), 2002, *Gouvernance locale, développement local et participation citoyenne*, Charleroi, ULB.

DIAO Samba, 2004, *Décentralisation et développement local : participation populaire au développement local urbain*, *Mémoire de Maîtrise*, Saint-Louis, Université Gaston Berger de Saint-Louis.

DSRP, 2009, « Côte d'Ivoire : Stratégie de réduction de la pauvreté », *Rapport du FMI*, n° 09/156, Abidjan, PNUD.

DURAND Jean-Pierre et Robert Weil (dir), 2006, *Sociologie contemporaine*, Paris, VIGOT.

HURARD Marine, 2011, *La participation citoyenne au développement durable à l'échelle locale en Europe*, Bruxelles, Think tank européen pour la Solidarité / Working Paper.

GHIDOUCHE Kamila Alt Yahia, Ima Kaawach, et al., 2016, *La participation citoyenne comme approche innovante de co-crédation de valeur d'une ville : le cas de la ville d'Alger*, Rapport d'atelier, Alger, CIST2016, p. 11-17.

GUIRIOBE Paumahoulou Jean-Arsène, 2016, « La participation citoyenne à la gestion de la municipalité de Guiglo en Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, Vol 12, N°11, p. 398-411.

GUIRIOBE Paumahoulou Jean-Arsène, 2018, « Les déterminants du faible taux de participation citoyenne à la gestion des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire : cas de la commune de Bouaké », *KASA BYA KASA*, n° 38, p. 7-22.

LAHARY Dominique, 2007, *Esquisse d'une théorie du partenariat pour servir dans la pratique*, Val-d'Oise, BDP.

MASSON Adeline, 2019, *Mécanismes de la participation citoyenne dans le processus des impacts environnementaux sur le projet montagne d'or en Guyane*, Mémoire de Maîtrise, non publié, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

MAETZ Materne et QUIETI Maria Grazia, 1987, *Formation pour la planification décentralisée : leçons tirées de l'expérience*, Rome, FAO.

MERCIER Claude, 2008, *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec: enjeux, défis et conditions d'actualisation*, Montréal, ARUC-ISDC N° 8.

OLSEN Bjorn Hans, 2007, *Décentralisation et gouvernance locale: module 1 : définitions et concepts*, Genève, DFAE / DDC

RUIZ I Pascual Jordi et Sanjin DRAGOJEVIC, 2007, *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes*, Bucarest, Fondation Européenne de la Culture / Fondation Interarts / Association ECUMEST.

SISSOKO Moussa, 2007, *Décentralisation et gouvernance locale en Afrique : étude comparative sur l'appropriation de la réforme par les communautés rurales au Mali et au Burkina Faso*, Rapport de synthèse, Bamako, Center for Research on Local Knowledge / Point Sud.

VACHON Bernard, 1993, « Le développement local : théorie et pratique », *Cahiers de géographie du Québec*, Indexe du Vol 38.